

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION  
DU 09 mai 2022

seur

## Sécuriser l'accès à l'école

Le conseil municipal s'est réuni lundi 9 mai et a abordé les points suivants.

**Décisions modificatives.** Les élus ont voté à l'unanimité une décision modificative afin de réajuster le budget primitif : 1.263 € pour la section de fonctionnement et 3.244 € pour la section investissement. Il a été précisé que des travaux allaient bientôt débiter dans la salle des associations, quatre fenêtres de toit vont être remplacées.

**Devis sécurité école.** Le maire, Yves Barrois, rappelle la volonté de la municipalité de sécuriser l'accès à l'école. La pose d'une gâche sur la grille d'entrée ou le portillon et l'installation d'un visiophone sont envisagés. Les élus valident ce projet. La réflexion pour une mise en œuvre concrète du projet va se pour-

suivre, la directrice de l'école sera sollicitée concernant l'implantation de ce système de sécurité. Les deux premiers devis renvoient à des dépenses de 1.760 € et 2.172 € HT.

**Location de la salle du foyer communal pour une réunion publique électorale.** La municipalité a reçu une demande de prêt de salle d'un représentant d'un parti politique pour organiser une réunion publique durant la campagne des élections législatives. Afin d'apporter un cadre légal à toute demande de ce type, les élus ont adopté à l'unanimité une délibération fixant les conditions de prêt : 80 € de location, 150 € de caution et obligation d'avoir une assurance en responsabilité civile.

**Événements festifs.** Yves Barrois confirme sa volonté de célébrer le 14 Juillet : « Il y

aura une petite collation, suivie d'une retraite aux flambeaux avant le feu d'artifice ». Deux dates ont aussi été positionnées pour le goûter des anciens, le 26 novembre et la fête de Noël pour les enfants, le 11 décembre. Une animation musicale est envisagée pour ces deux événements. Le maire souhaiterait solliciter l'Orchestre de la casserole.

**Concert de soutien pour l'Ukraine.** La municipalité a été récemment sollicitée par l'association Touraine-Ukraine pour le prêt à titre gracieux de la salle des associations, en vue d'une concert de soutien au peuple ukrainien. Les élus répondent favorablement à cette demande. Un prochain contact avec la représentante de l'association permettra de définir la date de cette manifestation.